L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN 9 NOVEMBRE.

NOUVELLES TÉLÉGRAPHIQUES.

Le ramollissement du cerveau de M. de Bismarck.

La *Press Association* a reçu la dépêche suivante:

Londres, 4 nov.—Le bruit court ici que la santé de M. de Bismarck est dans un état très critique. On affirme qu'à la suite du grand travail de tête qu'il s'était imposé ces derniers temps, un dérangement des facultés mentales se serait manifesté. D'après les informations reçues, les médecins du prince lui auraient ordonné de prendre du repos et de s'éloigner complètement des affaires. C'est à cette condition que l'on pourra empêcher un ramollissement du cerveau qui, dit-on, est menaçant. On dit que ces informations ont été prises dans une lettre privée reçue à Londres, lettre qui est généralement regardée comme purement apocryphe.

France.—Chambre des députés. La cessation des poursuites.

Londres, 4 novembre.—On télégraphie de Paris au *Standard*: La proposition de M. Gatineau tendant à la cessation des poursuites contre les communistes a été présentée hier à la chambre des députés par M Lisbonne. Après un débat auquel ont pris part M. Dufaure pour combattre la mesure et M. Gambetta pour l'appuyer, la chambre a décidé à une écrasante majorité de passer à la discussion des clauses de la proposition.

Le correspondant du *Standard* fait remarquer que cette défaite de M. Dufaure devrait montrer au gouvernement la nécessité de faire quelque chose sur ce sujet. Le *Times* publiait hier à ce propos une lettre de Paris, dont voici la substance: La proposition de M. Gatineau demande qu'aucune nouvelle poursuite pour participation à la Commune ne soit commencée et que toutes les vieilles poursuites soient suspendues excepté celles dirigées contre les instigateurs ou les principaux complices d'assassinats, incendies ou vols; et que tous les jugements en contumace aient lieu en cour d'assises plutôt qu'en conseil de guerre comme cela s'est passé jusqu'ici. Cette disposition ferait durer les jugements une dizaine d'années, puisqu'il reste encore trois ou quatre mille affaires à entendre et que la cour d'assises ne peut en expédier que trois ou quatre cents par an.

Le 28 juin, le président Mac-Mahon, cédant au désir du cabinet pour calmer les esprits à ce sujet, a fait publier au *Journal officiel* une lettre ordonnant qu'on n'institue plus de poursuite excepté en contumace, ou sur l'initiative du cabinet. Cela était regardé comme une compensation à l'extrême gauche pour le rejet d'une amnistie générale. La proposition de M. Gatineau permettrait à tous les chefs de la Commune qui se sont exilés de rentrer en France en toute sûreté. Le cabinet a décidé de n'accepter aucune mesure plus large d'amnistie que celle accordée dans la lettre du président, laissant les cas individuels soumis à la clémence du chef du pouvoir exécutif. Si le cabinet accepte maintenant l'adoption de la proposition Gatineau par la chambre des députés dont le rejet par le sénat est regardé comme certain, il prend part à un vote agressif et de méfiance contre le président Mac Mahon. Si la mesure est adoptée par une coalition de la gauche et de la droite, la majorité du cabinet est détruite, et d'une manière ou de l'autre le cabinet doit donner sa démission.

D'après la correspondance parisienne du *Daily News*, les travaux d'hier à la chambre des députés équivalent à l'adoption de la proposition Gatineau en principe. La discussion a été ajournée à demain. La chambre adoptera probablement la proposition sous une forme amendée contre les vœux du ministère, et le sénat la repoussera. Ce sera probablement là le commencement d'un sérieux conflit.

France.

Nous avons reçu des journaux de France jusqu'au 26 octobre.

Le *Journal officiel* publie les nominations diplomatiques suivantes:

M. le baron Baude, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. le roi des Belges, est nommé ambassadeur de France près le Saint-Siége, en remplacement de M. de Corcelle, dont la démission est acceptée.

M. le marquis de Gabriac, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. le roi des Belges, en remplacement de M. le baron Baude.

Le comte Duchâtel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. le roi de Danemark, en remplacement de M. le vicomte de Saint-Ferriol, appelé à d'autres fonctions.

M. Tissot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. le roi des Hellènes, en remplacement de M. le marquis de Gabriac.

M. Lesourd, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. l'empereur du Maroc, en remplacement de M. Tissot.

—Le *Moniteur universel* publie ce qui suit:

"Le conseil des ministres, auquel assistait M. de Marcere, s'est réuni, à une heure, à l'Elysée, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon.

"Malgré la plus grande réserve gardée sur les questions qui doivent y être traitées, nous croyons savoir que, outre la question d'Orient, qui prime toutes les autres, le conseil s'est occupé de plusieurs autres questions de politique intérieure, qui préoccupent en ce moment l'opinion publique, et qui seront développées à la tribune dès la rentrée.

"Il résulte des délibérations et des conciliabules qui l'ont précédée, que le cabinet, par son attitude conservatrice et libérale, par ses actes et ses déclarations sur chaque question, s'efforcera de rallier en une majorité constitutionnelle compacte tous les hommes de bonne foi.

"L'homogénéité du cabinet, bien que contestée par certains organes intéressés, facilitera cette tentative, et assurera le succès de l'appel fait à tous les partis modérés, dans l'intérêt de la Constitution du 25 février."

Paris, 24 octobre.

C'est lundi prochain, 30 octobre, que s'ouvre la session extraordinaire des Chambres. Dans l'une et l'autre Assemblée, l'ordre du jour de la séance de rentrée porte simplement:

Tirage au sort des bureaux; fixation de l'ordre du jour.

"C'est sur la fixation de l'ordre du jour, dit le *Rappel*, que pourront se produire quelques incidents.

"A la Chambre des députés, on s'attend à un débat assez vif. On sait, en effet, qu'au moment où la clôture de la dernière session a été prononcée, la première qu'a mettait l'ordre du jour était celle de la cessation des poursuites, à propos de la proposition Gatineau.

"Cette proposition Gatineau forme donc, dès maintenant la tête de l'ordre du jour de rentrée. Mais on annonce qu'une motion sera faite par certains députés, tendant à renvoyer la question de cessation des poursuites à la session ordinaire de 1877.

"Il y a toutes raisons de croire, ajoute le *Rappel*, que cette motion sera rejetée et que la proposition Gatineau sera maintenue à l'ordre du jour."

Il y aura ensuite une motion tendant à la discussion immédiate du rapport de la commission d'enquête sur l'élection de M. de Demaine, à Avignon. Selon toutes probabilités, il sera fait droit à cette motion, du moins après la distribution du rapport, qui est très volumineux.

Restera ensuite à régler l'ordre de discussion des budgets des divers ministères. On connaît l'ordre auquel s'est arrêtée la commission du budget. L'avis de celle-ci sera très probablement adopté par la Chambre. Il n'y aura discussion que pour les affaires étrangères et les cultes. Beaucoup de membres inclinent à discuter promptement le budget des affaires étrangères afin d'avoir une occasion de réclamer des explications du gouvernement sur la politique extérieure sans avoir besoin de recourir aux formes solennelles d'une interpellation. Quant aux cultes, les droites demanderont le débat immédiat.

"Nous croyons savoir, dit l'*Echo*, que le gouvernement ne s'opposera pas à la mise à l'ordre du jour et à l'adoption de la proposition de M. Gatineau, touchant la cessation des poursuites."

Au Sénat, la fixation de l'ordre du jour offrira également un certain intérêt.

Il y aura, d'abord, à décider si le Sénat peut se considérer, dès maintenant, comme saisi du budget, et s'il doit, dès maintenant, discuter les budgets de la guerre, de l'instruction publique et des beaux-arts déjà votés par la Chambre des députés ou bien s'il est dans la nécessité d'attendre que le budget tout entier soit voté par la Chambre pour l'examiner lui-même.

En dehors du budget, le ministre de la guerre doit demander la mise à l'ordre du jour du projet de loi sur l'administration de l'armée dont M. de Freycinet est rapporteur.

Hier, a eu lieu, dans l'après-midi, chez M. Louis Blanc, une réunion des députés du groupe de l'extrême gauche présents à Paris. Parmi les assistants se trouvaient MM. Clemenceau, George Perin, Taillandier, Barodet, etc.

La réunion a examiné les diverses questions politiques qui pourront se poser, à la reprise de la session. Elle a été unanime à reconnaître que la question de l'amnistie devait être, de nouveau, portée devant la Chambre; mais, d'autre part, considérant que la proposition Gatineau, relative à la cessation des poursuites, vient en tête de l'ordre du jour de la session, la réunion a pensé qu'il fallait laisser résoudre cette question, avant de provoquer un nouveau débat sur l'amnistie.

La réunion s'est également occupée, en vue de la discussion du budget, de la question de la réforme des impôts. Les membres présents ont jugé le rapport de M. Gambetta insuffisant et, d'ailleurs, peu pratique. Ils se rallieraient, de préférence, à la proposition d'impôt sur le revenu, présentée à la commission du budget par M. Rouvier et que nous avons publiée.

Il a été décidé que le groupe de l'extrême gauche serait convoqué à une réunion qui sera tenue lundi prochain 30 octobre à Versailles, à une heure, avant la séance de la Chambre.

GARANTIE CONTRE LES IMITATIONS.—Les propriétaires des emplâtres poreux de Capcine de Benson ont jugé qu'il était nécessaire de prévenir le public contre des articles fabriqués qui lui sont offerts sous le nom de *Capsicin* ou *Capsicum*, comme étant les mêmes que la Capcine. Le fait est qu'ils sont totalement différents du véritable emplâtre de Capcine dans leur effet et leur composition et de semblables imitations sont de nature à faire tort aux excellentes qualités des emplâtres poreux de Capcine de Benson. Le succès sans pareil de cette fameuse et vigoureuse combinaison médicale, a stimulé des individus peu scrupuleux dans la production d'articles sous des noms qui sont également sonnants. Pour protéger les acheteurs nous avons gravé le mot "Capcine" dans chaque emplâtre. Les propriétés végétales puissantes de cet article prouvent un soulagement immédiat et assurent une guérison plus rapide qu'aucun remède connu. Ils ne contiennent aucuns poisons métalliques ou minéraux, et sont supérieurs dans leurs effets à l'électricité et sont plus certains. Prix 25 cents.

Billets faux de banques nationales

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérique (*) signifie que les banques n'existent pas et que l'émission en est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinkerhook, New York, National Bank of Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindepark, New York, National Union Bank.
*Lynn Park, New York, Lynn Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
Newport, Rhode Island, National Bank of Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City, National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton Illinois, First National Bank.
*Galena, Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Croton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commerce.
New York City National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Pennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' National Bank.
Peekskill, New York, Westchester Country National Bank.
Pen Yan, New York, First National Bank.
Rome, New York, Central National Bank.
Rochester, New York, First National Bank.
Rochester, New York, Flour City National Bank.
Red Hook, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, Syracuse National Bank.
Troy, New York, Mutual National Bank.
Whitehall, New York, First National Bank.
Waterford, New York, Saratoga County National Bank.
Richmond, Indiana, Richmond National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Indianapolis, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pensylvania, Lebanon National Bank.
New York City, Merchants National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York city, National City Bank.
New York city, National Shoe and Leather Bank.
New York city, Market National Bank.
New York city, Mechanics' National Bank.
New Albany, Indiana, First National Bank.
Plainfield, New Jersey, First National Bank.
Portland, Maine, First National Bank.
Portland, Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
*Utica, New York, City National Bank.
Utica, New York, Utica City National Bank.
Utica, New York, Oneida National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.

New York City Fourth National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of Commerce.
Palmyra, New York, First National Bank.

BILLETS DE CENT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
Elmira, New York, First National Bank.
New York City Central National Bank.

Superviseurs des Etats-Unis.

Voici la liste des supervisors des Etats-Unis, nommés sur la proposition du parti démocrate-conservateur:

Paroisse Ascension—L. A. Landry.
Est Baton Rouge—Ed. Cheatin.
Bienville—H. W. Ogden.
Carroll—J. E. C. Hedrick.
Claiborne—Alexandre Weil.
Concordia—G. Spencer Mayo.
DeSoto—Willis M. Wilcox.
Grant—J. O. Grayson.
Ibérie—John J. Devalcourt.
Iberville—Gustave F. Rousseau.
Jackson—Wm. H. Allen.
Jefferson, rive droite—Arthur Gardère.
Rive gauche—Andrew Armfurster.
Lafourche—Oscar Moreau.
Lincoln—Augustus C. Simonton.
Madison—James Tyson Lane.
Morehouse—R. B. Todd.
Ouachita—Geo. W. Pierce.
Plaquemines—H. E. Wilson.
Pointe-Coupée—M. Thompson.
Rapides—W. L. Sanford.
Rivière Rouge—J. M. McLemore.
Richland—John O. Summerline.
Ste-Hélène—John J. Wheat.
St-Jean-Baptiste—O. Dahl.
St-Jacques—Louis J. Gaudet.
St-Martin—V. O. Fournet.
Tangipahoa—R. V. McMichel.
Washington—Dr Geo. W. Vavnado.
Webster—Julius W. Lancaster.
Orléans—Premier ward—John Bassett.
Second ward—Cornelius McMahon.
Troisième ward—C. J. Daley.
Quatrième ward—Thos. E. Birmingham.
Cinquième ward—Charles Sturges.
Sixième ward—Jacob Volrath.
Septième ward—Octave Dalliet.
Huitième ward—James Riordan.
Neuvième ward—Phil. Munch.
Dixième ward—B. A. McDonagh.
Onzième ward—Thos. D. Williams.
Douzième ward—Oscar Baker.
Treizième ward—A. Grobert.
Quatorzième ward—Isaac Mason.
Quinzième ward—Ed. Case.
Seizième ward—J. C. Toebleman.
Dix-Septième ward—Léon J. Boudousquié.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
22 RUE ST-LOUIS.

1 Avis Mensuel—Novembre 1876.

Sont invitées à se présenter au Consulat de France, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

A	G
Antelmy (Pharmacien)	Gartley (Suzanne)
Aubert (Nicholas)	Granghard (Louis)
B	J
Bon et (ou Ségou)	Jacquinet (Jean Nicolas)
Besse (Guillaume)	
Bidéande (Germain)	L
	Lessote (Nanna)
C	Louit (Gustave)
Callais (Auguste)	Larmeu (Mr Jean et Mme Vve)
Carlos	
D	M
Dangla (Guillaume)	Maurouy (Laurent)
Devreche (Joseph)	
Delpit (Pierre)	P
	Paillet (Mme P.)
F	Peyronnet (Albert Guillaume)
Fetouets (Jean)	Pons de Graubere
G	Poisson (Charles)
Garrus (Paul)	Pommard (Jules Pierre)
Granvile (Dr Henry C)	Perrine (Claude)
Guinehon (Eugène Marcelin)	S
Gossin (Mme Vve)	Savignet (P.)
Guébé & Hippert	T
	Thomas (la famille)

La Chancellerie du Consulat est ouverte tous les jours (le dimanche excepté) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

[illegible]

ELITE CLUB ROOM,
66.........Rue St-Louis.........66
Entre Chartres et Passage de la Bourse.
Vins fins, Liqueurs, Bière, &c.
BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.

Dimanche, lundi, mardi, mercredi, jeudi et le soir, 5, 6, 7 et 8 novembre 1876.

Le directeur est heureux de pouvoir annoncer au public qu'il va représenter

LA GRANDE SENSATION de LONDRES,

La comédie féerique, en trois actes, intitulée THE PALACE OF TRUTH.

Comédie qui a eu plus de deux cents représentations en Angleterre, où la France et le public l'ont déclaré une magnifique création.

Costumes et décors nouveaux.

Le spectacle se terminera, chaque soir, par Tom Noddy's Baby, comédie en un acte.

Jeudi, vendredi, samedi à midi et le soir—1 oct la Louisiana.

Samedi, 25 novembre 1876—Jos. Murphy.

Théâtre St-Charles.
Compagnie monstre de nouveautés.
40 ARTISTES DE PREMIER ORDRE
PARAISSANT TOUS LES SOIRS ET LE SAMEDI EN MATINÉE.

Positivement la dernière semaine des comédiennes chanteuses françaises justement célèbres

DELPHINE ET JULIE PASCAL,

que la presse et le public ont reconnue des artistes par excellence, et sans égales dans leurs types accomplis.

Prix populaires: 50, 25 et 10 cents.

5 nov—6f

Théâtre du Globe.
Au coin des rues Baronne et Perdido.

Quatre soirées seulement, à partir de mercredi 8 novembre. Les célèbres ménestrels femmes de Mme RENTZ—réunion de grâces et de beautés.

La troupe comique de Londres de Mme MABEL. Son début en Amérique dans l'Opéra comique intitulé IXION, et dans lequel figurera La Troupe de danseuses du Can Can parisien de

MLLE MARIE DELACOUR.

Un magnifique corps d'artistes a spécialement été ajouté.

Le spectacle est un des plus attrayants du monde.

Malgré les frais immenses, les prix resteront les mêmes que par le passé.

Pour les détails complets et la liste des artistes, voir les petites affiches.

On peut retenir des sièges trois jours d'avance et sans rien payer d'extra, en s'adressant à Charles Lacombe, No 29 de la rue St. Charles.

5 nov—2f

INSTITUTIONS.

INSTITUTION D'AQUIN.

CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, et occupant de spacieux édifices dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'initier, dans cet établissement, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont chacun s'occupe de sa spécialité d'enseignement.

Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes: l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire Naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le Solfège sont confiés à des professeurs de mérite.

Pour les conditions s'adresser à l'institution, 252 rue Bayou, près Claiborne. 3 sept—6 m

Ecole Peabody. — Ecole primaire et de Grammaire. — Cette école modèle où les jeunes garçons et les jeunes filles de 6 à 12 ans, respectivement, reçoivent une instruction méthodique sous la direction de professeurs expérimentés sera réouverte dans les salles du Peabody Normal Seminary, No 347 de la rue St-Charles, au premier, le LUNDI, 11 septembre, à 9 heures du matin. Les familles et les tuteurs sont priés de s'adresser aux professeurs.

ROBT. M. LUSHER,
Agent du Peabody Education Fund pour la Louisiane.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme Matthey.
No. 273 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

La réouverture des classes aura lieu VENDREDI, 1er septembre 1876. La directrice compte sur l'exactitude des élèves.

Le 1er octobre il sera ouvert à l'Institut un cours théorique et pratique de langue espagnole, auquel pourront assister, au prix payé par les élèves, les jeunes dames et les demoiselles qui le désireront.

DOLBEAR
263 rue du Canal, 263 rue du Canal,
COLLÉGE COMMERCIAL.

OUVERT tous les jours et tous les soirs de 8 heures du matin à 8 heures du soir, durant toute l'année. Les nouveaux élèves commencent n'importe quand dans une branche quelconque.—Classes de tenue de livres, d'écriture, d'arithmétique, le jour et dans la soirée, pour les dames et les demoiselles.

LEVI DOLBEAR, Président.

11 juillet—1 an—DMJ

Institution de Mlle Defrance,
Pensionnat de Demoiselles
Dirigé
PAR MLLE SUZANNE LARRIEU.
Vincennes, 15 rue Montreuil, près Paris, France.

CET établissement fondé depuis 40 ans offre toutes les garanties pour l'éducation des jeunes personnes. Des cours y sont faits par des professeurs de Paris, sous le rapport de l'instruction, l'Institution a les mêmes avantages qui l'y sont [illegible]. Les conditions les plus exceptionnelles [illegible] Vincennes et entourée d'un air pur et salubre. Pour informations et [illegible] s'adresser à [illegible]

THE NEW ORLEANS SANITARY EXCAVATING COMPANY.

(Incorporée par une loi de la Législature et ayant le privilège exclusif de vider les fosses, lieux d'aisances, &c.)

Cette Compagnie exécute le travail avec promptitude.

LES AVANTAGES DE L'APPAREIL INODORE.

dont elle se sert consistent en ce que le travail peut se faire à toute heure du jour ou de la nuit en ce que les dépôts sont entièrement enlevés et qu'une fosse ordinaire est vidée en dix ou quinze minutes, et ce que le tout se fait à

BAS PRIX.

On reçoit les ordres aux bureaux de la Compagnie, No 153 de la rue de la Commune ou à la boîte No 913 du bureau de poste. 5 août—6m

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste, en maladies et en affaires. Il vous dira le meilleur place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée des choses. Par sympathie il peut guérir des troubles de famille, et les maladies inconnues et abandonnées par les docteurs [illegible] Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne. [illegible]

ANT. CARRIERE | G. CARRIERE,
E. L. CARRIERE. | CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.

2 sept 76—1an

REMEDE INFAILLIBLE
—CONTRE LA—
DYSSENTERIE.

LE remède de Mme Willes qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves, vient d'être patenté présentement sous le nom de "WILLES DYSSENTERY REMEDY." On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville.

LEON QUEYROUZE. | OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS.
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX Magasins Rieux,
Coin Vieille-Levée et Bienville.
15 juillet 1875—1an | Nlle-Orléans

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Française et Victoire.

BOTTES ET SOULIERS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants. [illegible]

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.
GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis [illegible]

[illegible] 20, rue St-Charles [illegible]

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. GAULON.

[illegible] SUCCURSALE [illegible] CIGARES DE LA HAVANE [illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.

[illegible]

LUNDI, 13 novembre 1876

OUR BOYS,

[illegible]

Grand bal paré et masqué de Pompiers,
—DONNÉ PAR—
L'ORLEANS FIRE CO., No. 21,
AU GRUNEWALD HALL,
Le Samedi Soir, 30 Décembre 1876.
Prix du billet.....................50c.

Des propositions cachetées pour la location de la buvette, du vestiaire et du restaurant seront reçues [illegible] coin St-Pierre et Claiborne.

Les demandes d'invitations pour dames doivent se faire à l'Engine House.

La bienvenue à nos amis!

Grand Bal Paré et Masqué
DES POMPIERS
DONNÉ PAR LE
Vigilant Steam Fire Co. No. 3
—A—
ODD FELLOWS HALL
LE SAMEDI, 11 NOVEMBRE 1876.

Comité d'arrangements:
H. LUSSE, Chairman. | A. FREITAG
E. SCHIERERT, | C. ADAMS.

Comité d'invitations:
N. J. D. HOWARD, chairman,
J. RILEY, | W. TREAIN,
J. KIEFER, | E. WEISSENBACH,
J. JOACQUIN, | P. BOVIO,
E. LAFONTAINE.

La buvette, le vestiaire et le restaurant seront vendus au C. [illegible] Passage de la Bourse, le premier lundi de novembre, à midi.

H. LUSSE, Chairman.

Jardin de Wenger
11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13
H. WENGER, propriétaire.

C'EST le plus vaste café de la ville. On y trouve les meilleurs journaux français et américains; TROIS BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Le meilleure bière et les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIÈRE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre.

Le plus grand orgue-orchestre du monde joue de 11 heures du matin à minuit.

Bureau de la Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans, No 66 de la rue Baronne.—Nouvelle-Orléans, le 14 octobre 1876.—A une assemblée des actionnaires du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans, les directeurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année:

J. A. Fernandez, | G. Picard,
A. M. Villavaso, | J. Noel,
L. Mello, | J. Gasc,
J. L. Duplaich. | J. Isaac.

A. SAULET, secrétaire.

Bureau de la Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans, No 66 de la rue Baronne.—Nouvelle-Orléans, le 14 octobre 1876.—Le 14 octobre 1876 à une réunion des Directeurs de cette Société Mr J. A. Fernandez a été réélu président et Mr Alfred Saulet, secrétaire.

A. SAULET, secrétaire.

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX: No 66 de la rue Baronne.

CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la charte, la Société du Crédit Foncier de la Nle-Orléans publie l'état suivant de ses opérations pour l'année se terminant le 30 septembre 1876 [illegible]

[illegible]

J. A. FERNANDEZ, Président.
A. SAULET, Secrétaire.

G. LEGARDEUR, Jr., Notaire Public.

Germania Insurance Company,
Bureaux No 124 de la rue de la Commune.
NOUVELLE-ORLEANS.
Incorporée en 1866.
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
E. KNOBLOCH, Inspecteur.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal
OFFICIERS.

D. URQUHART,	Président.
THOS. A. ADAMS,	1er Vice-Président.
THOS. A. CLARKE,	2ème.
CHAS. J. LEEDS,	3ème.
CHAS. KILSHAW,	Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	S. Robertson,
I. Henry,	Carl Kohn,
A. Moulton,	F. L. Payne,
E. A. Palfrey,	D. Urquhart.

Hibernia Insurance Company,
Bureaux, No 37 de la rue du Camp.

JOHN HENDERSON, président,
P. IRWIN, vice-président,
THOS. F. BRAGG, secrétaire.

[illegible]

A une élection qui a eu lieu le lundi, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis directeurs de cette compagnie pour l'année courante:

P. Irwin,	John Henderson,
Thomas King,	John G. Byrne,
Thos. Gilmore,	W. J. Castell,
John T. Gibbons,	Jas. A. Gardner,
William Hart,	Emile Genois,
Davis Jackson,	John H. Hanna,
	P. J. Gaspard.

[illegible]

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, Lne.

[illegible]

UNE AUTRE
GRANDE OCCASION.

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les Lots payés en plein!

MAGNIFIQUE PLAN
—POUR UNE—
FORTUNE!
—LA—
COMPAGNIE
DE LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
—FERA
—A LA—
Nouvelle-Orléans, Lne.,
Le LUNDI, 4 DECEMBRE 1876,
UN GRAND TIRAGE

GROS LOT:
$50,000

1 lot pour chaque 7 billets.

2865 LOTS
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$267,900

Le Tirage commencera positivement le LUNDI, 4 décembre 1876, à dix heures du matin,

—A LA—
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE

20 000 Billets à $20 le billet.

LISTE DES LOTS:

UN GROS LOT............	$50,000
1 GROS LOT............	[illegible]
1 GROS LOT............	[illegible]
10 LOTS de $1000............	[illegible]
25 LOTS de 500............	[illegible]
100 LOTS de 300............	[illegible]
200 LOTS de 250............	[illegible]
500 LOTS de 100............	[illegible]
2000 LOTS de 20............	[illegible]

LOTS D'APPROXIMATION:

9 lots d'approximation de $300.
9 lots d'approximation de 200.
9 lots d'approximation de 100.

TOTAL.

2865 lots en tout, s'élevant à $267,900

PRIX DES BILLETS:

Billet entier.
Demi-billet.
Quart.
Huitième.
Seizième.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692, New-Orleans Post Office.

Transmettre l'argent par des ordres sur le bureau de Poste, par des lettres enregistrées, des traites ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS QU'AU GRAND TIRAGE DU 4 DÉCEMBRE 1876.

TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés sur Présentation.

[illegible]

CHAS. T. HOWARD & CO.,
Nouvelle-Orléans, Lne.

MAISON ÉTABLIE
—EN—
1840.
—AU—
PALAIS DES MEUBLES
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR
—DE—
HUBBARD,
Fabricant et Marchand
[illegible]
VARIÉTÉS
—DE—
MEUBLES
TAPISSERIE ET MATELAS.
[illegible]
Remparts et Perdido.

Est prêt à répondre aux demandes des marchands et du public à bas prix.

Extrêmement Avantageux.

La Suite continue à se porter chez lui car l'établissement est le plus ancien, le stock est le plus grand et les prix sont les plus modiques qu'il y ait au Sud.

On y trouve constamment un assortiment complet des derniers modèles de

Meubles de Chambre à Coucher,
Meubles de Salons, faits ici,
Meubles de Salles à Manger,
Meubles de Bibliothèque,
Meubles de Bureaux et de Vestibules,

Meubles communs pour la campagne—articles qui s'offrent à meilleur marché que jamais ne sont les.

BOIS DE LIT,
ARMOIRES,
BUREAUX,
COFFRES-FORTS,
CHAISES,
BERCEUSES,
TABLES,
LAVABOS,
&C., &C., &C.

EGALEMENT

[illegible]

Prix Extraordinairement Bas
POUR DU
COMPTANT.

EMBALLAGE ET CHARROI
GRATIS!!

AVIS AUX HABITANTS DES CAMPAGNES.—[illegible]

Jos. B. HUBBARD,
No 155 [illegible] Remparts,
[illegible] Nos 24, 26, 28, 30, et 32
de la rue Perdido.

HUILE
D'ASSURANCE!

LA MEILLEURE

HUILE DE SURETÉ

à l'usage des familles.

Instamment recommandée par les Compagnies d'Assurance, les bureaux de santé, les pompiers [illegible]

EXCELLENTES QUALITÉS
LA PARFAITE
SURETÉ QU'ELLE OFFRE

[illegible]

Une bonne lumière artificielle.

BELLE HUILE D'ECLAIRAGE.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

Meubles, diamants, bijoux et argenterie. Succession d'Adélaïde Viger, veuve de [illegible]

Douzième Cour de District de la Paroisse d'Orléans—No 38,891.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—[illegible]

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY.

Pour payer une hypothèque.

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—[illegible]

Placement avantageux.—Cottage double en briques, Nos 265 et 267 rue Ste-Anne, entre Claiborne et Derbigny.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—[illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.

[illegible]

PAR VINCENT & CO.

[illegible]

PAR B. E. MORPHY & SON.

[illegible]

PAR C. VALETON.

[illegible] Huile d'olive, [illegible]

ASSURANCES.

Mechanics' and Traders' Insurance Company,

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Hibernia National Bank.

[illegible]

HOME
INSURANCE COMPANY

Compagnie établie en 1832,

RÉORGANISÉE,

avec une nouvelle charte, en 1876.

Capital - - - - - $400,000.

[illegible]